



Belgian Federation of Sports
Physiotherapy
Leopold Van Hoeymissenstraat 39
1840 Malderen

contact.bfsp@gmail.com

Londerzeel, le 24 août 2020

Objet : *Lettre ouverte, relative à la Kinésithérapie, précisément à l'exercice en milieux sportifs*

Chers Collègues,
Chers Editeurs en Chef,
Chers Utilisateurs des Réseaux Sociaux,
Madame, Monsieur,

Suite à différents articles de Presse et différentes mentions sur les Réseaux Sociaux concernant, par exemple, la formation des Kinésithérapeutes en milieux sportifs, la Belgian Federation of Sports Physiotherapy a constaté la diffusion de nombreuses indications erronées. Cette lettre ouverte se veut informative et constructive d'abord auprès des Personnes souhaitant obtenir une information objective de la situation actuelle, ensuite pour les Professionnels qui souhaiteraient mieux comprendre les axes de développement de cet exercice de la kinésithérapie, selon les recommandations internationales. C'est dans ce contexte que la BFSP souhaite la diffusion de cette lettre ouverte.

La kinésithérapie est une Profession reconnue par les Instances Internationales représentées par WCPT, dont la Belgique est l'un des membres. Dans de nombreux pays, la « kinésithérapie du sport » est également reconnue comme une spécialisation à part entière de la kinésithérapie. Celle-ci est spécifiquement régi par l'Instance internationale IFSPT (www.IFSPT.org), organe de représentation auprès de WCPT.

La « kinésithérapie du sport » n'est pas encore reconnue comme l'une des spécialités de la kinésithérapie par les Instances Belges. Malgré ceci, cette volonté est activement soutenue par différentes instances nationales, par exemple « AXXON Physical Therapy in Belgium » (Organisation de Défense Professionnelle) par la création du groupement d'intérêt clinique « ABCIG Sport » en 2018 et aussi, son intérêt de travailler dès cette même année, avec la BFSP pour conduire cette perspective à son terme.

En 2019, la BFSP a eu l'honneur d'être reconnue par IFSPT. Pour obtenir cette reconnaissance, BFSP s'est vu confier la responsabilité majeure de présenter un cahier des charges répondant par exemples, à la question de savoir sur quelles bases un kinésithérapeute Belge exerçant en milieux sportifs était formé, ou encore, sur quelles bases ses compétences pouvaient être reconnues. Pour cela, BFSP a analysé la législation en vigueur en Belgique tant au plan de l'enseignement supérieur que de l'enseignement de la kinésithérapie en milieux sportifs. Le cahier des charges a été analysé par les Administrateurs IFSPT et jugé en concordance avec les recommandations de qualité et de sécurité internationales.

Depuis lors, BFSP a la responsabilité de soutenir les recommandations internationales appliquées au système de l'enseignement belge. L'objectif de IFSPT-BFSP-AXXON est de promouvoir une formation qualitative en kinésithérapie du sport, dans le seul but de proposer des prises en charge

qualitatives et sécurisées à chaque patient sportif, dans les 11 axes de compétences identifiés au plan international (www.IFSPT.org/SPA-Project).

L'objectif sur lequel BFSP travaille déjà activement est bien sûr d'obtenir la reconnaissance de cette spécificité qu'est la kinésithérapie du sport, comme domaine de qualification de la kinésithérapie, à part entière. Nous vous invitons à ce sujet, à visiter le website BFSP pour retrouver les différentes informations (<http://www.bfsp.be>).

Pour toutes ces raisons, la BFSP est très étonnée de lire que certaines formations se disent « unique », « les meilleures » Le domaine de compétence en « kinésithérapie du sport » est riche de 11 axes majeurs dont la prise en charge préventive, la prise en charge aigüe de patients sportifs, l'amélioration de certains types de performances, la promotion du fair-play et bien évidemment, celle de la lutte contre le dopage mais aussi, toute la recherche scientifique fondamentale et appliquée, l'innovation, le management (...) et l'Enseignement selon les Décrets d'application en Belgique. La BFSP soutient le fait qu'aucune formation ne peut raisonnablement s'indiquer de la sorte, sans en préciser les détails d'une manière éclairée autrement que dans un seul titre de presse ou mention sur les réseaux sociaux. Notre inquiétude est la forme que nous estimons « non-éclairée » de l'information dispensée tant aux futurs Professionnels qu'aux Sportifs à la recherche d'un Professionnel de la santé.

Chaque kinésithérapeute doit pouvoir exercer un libre choix au plan des domaines de formation qu'il choisit. Pour autant, la BFSP a la responsabilité d'informer que les recommandations internationales exigent qu'un socle commun de niveau académique soit observé initialement. Appliquée aux législations Belges, cette exigence se traduit par le suivi d'une formation initiale respectant les conditions d'enseignement indiquées dans les Décrets en vigueur. Si un nombre d'ECTS « seuil » est indiqué, c'est que celui-ci sert de référence en Belgique.

Lorsque certaines mentions sur les Réseaux Sociaux fustigent l'offre d'enseignement Belge, la BFSP souhaite indiquer que la Belgique est l'un des pays proposant une offre d'enseignement des plus vaste dans l'ensemble des domaines de la kinésithérapie et que celle-ci couvre une très large majorité des domaines du SPA-Project. Il appartient ensuite à chaque kinésithérapeute de faire des choix éclairés pour atteindre ce nombre d'ECTS, dans le ou les domaines de son libre choix. C'est ce cadre qui est recommandé par les Experts Internationaux pour garantir actuellement, un niveau de prise en charge de la santé de chaque Sportif, le plus qualitatif et le plus sécurisé.

En tant qu'Association Nationale, la BFSP attache une importance majeure au soutien des prises en charge qualitatives et sécurisées de chaque Patient et de chaque Sportif mais aussi, au développement des intérêts de la kinésithérapie et des Professionnels de la Santé, en général. C'est pour cette raison que nous avons souhaité porter ces éléments à votre connaissance.

Nous sommes convaincus qu'une information claire et objective pour Toutes et Tous doit être une préoccupation de première ligne.

Avec nos meilleures salutations sportives.

Les Administrateurs BFSP
Prof. Dr. Erik Witvrouw – Président BFSP

Copie : Dhr. Peter Bruynooghe – Président AXXON

